

**Rapport n° 9 :****Résultats de l'AAP 2020 du Pôle de santé publique BFC**

<b>Rapporteur (s) :</b>	Marie CORNELOUP Médecin - Pôle de Santé Publique
<b>Service – personnel référent</b>	Hélène CLEAU-ANDRE – Responsable du Pôle de santé publique - service recherche et projets structurants
<b>Séance du Conseil académique</b>	07 octobre 2020

Pour délibération	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

**1 – Le Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique****Les missions du Pôle**

Le Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique (dénommé le Pôle) est porté par 7 promoteurs : l'Agence Régionale de Santé BFC, la Région Bourgogne – Franche-Comté, l'Université de Bourgogne, l'Université de Franche-Comté, les deux Centres Hospitaliers Universitaires de Besançon et de Dijon et UBFC.

**Trois objectifs** sont assignés à ce Pôle :

- Impulser et soutenir des projets de recherche mis en oeuvre en réponse aux enjeux de santé publique liés aux territoires et populations de Bourgogne-Franche-Comté ;
- Concourir au transfert et à la valorisation des connaissances acquises, à destination de tous ;
- Développer largement l'offre de formation dans ce domaine spécifique de la santé publique.

Conformément au budget prévisionnel 2020 validé en Conseil d'administration d'UBFC le 12/12/2019, 80 000€ sont dédiés au financement de projets régionaux, retenus dans le cadre de l'AAP.

**a. L'Appel à Projets 2020**

Le 10 mars 2020, le Pôle a lancé son deuxième appel à projets de recherche en santé publique afin :

- de promouvoir les recherches en santé publique en BFC aboutissant à une production de connaissances, plus particulièrement sur des thématiques identifiées comme prioritaires pour ce territoire ;
- d'être résolument tourné vers l'éclairage des politiques publiques et l'aide à la décision fondée sur des preuves scientifiques.

## b. Thématiques de l'AAP

Pour ce premier AAP, deux thématiques ont été retenues en accord avec les orientations du Pôle et les travaux initiés lors du séminaire inaugural du Pôle :

- les recherches portant sur les services et l'offre de santé
- les recherches en santé-environnement.

En complément trois axes thématiques transversaux ont été proposés par le Comité scientifique et d'Orientation du Pôle lors de sa séance du 30 janvier 2020.

## c. Procédure de sélection des lauréats

Les projets reçus ont fait l'objet d'une double évaluation, scientifique et stratégique, par des évaluateurs indépendants et extérieurs à la Région.

La sélection des lauréats a été effectuée par une commission d'évaluation, issue du Conseil Scientifique et d'Orientation du Pôle, regroupant des représentants du monde de la recherche et de la formation, des décideurs et des usagers de Bourgogne – Franche-Comté.

## 2 – Les lauréats

Porteur de projet	Titre	Acronyme	Institution	Montant attribué	Durée	Démarrage
Anne Buttard	Accès aux soins primaires et mobilités en Bourgogne Franche-Comté : caractérisation et qualification des territoires de proximité ruraux et des populations âgées fragilisée	MOBIPRIM PA BFC	LEDI, uB	22 000 €	24 mois	Janvier 2021
Frédéric Mauny	Population vulnérable, pollution atmosphérique photo oxydante et vagues de chaleur : une approche des vulnérabilités à l'échelle de Dijon Métropole	C3PO-DM	CIC, CHU Besançon	5 000 €	24 mois	Janvier 2021
Maxime Desmarests	COroNaVirus, sERologie dans la population des femmes Enceintes et Donneurs de sang en région BFC	COVERED	CIC, CHU Besançon	15 520 €	5 mois	Décembre 2020
Sébastien Krumm	Implémentation d'un parcours innovant pour le repérage et la rééducation précoces des troubles moteurs neurodéveloppementaux chez le nourrisson dit à	App-eMotPrem	CHU Dijon	14 072 €	33 mois	Octobre 2020



	haut risque - Evaluation de son intérêt					
José-Philippe Moreno	Temps médical potentiellement épargné sur les trajets de visite à domicile non justifiés médicalement	VADEcoMed	MSPU Champlitte	23 408 €	24 mois	Octobre 2020
<b>TOTAL</b>				<b>80 000 €</b>		

### DÉLIBÉRATION

**Il est demandé au Conseil académique de bien vouloir prendre connaissance des lauréats de l'AAP 2020 du Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique.**